

FDAAPPMA33
10 ZA du Lapin
33750 Beychac-et-Caillau
0556925948
contact@peche33.com
www.peche33.com

Association Collectif Canéjan en Transition
1bis boulevard Pey Arnaud
33610 CANEJAN

Objet : Position
FDAAPPMA33 projet
Surf Park Canéjan

*A Beychac et Caillau,
Le 11 septembre 2025*

Réf : 276/09/DB/JM/SB

Madame, Monsieur,

D'après les différents éléments à notre connaissance, la Fédération des AAPPMA de la Gironde souhaitait faire connaître son positionnement concernant le projet de Surf Park de Canéjan.

Tout d'abord en terme de contexte, sur le bassin versant de l'Eau bourde sur lequel le projet est prévu, le diagnostic de l'état structurel du peuplement piscicole réactualisé par la Fédération fin 2024 met en évidence un état fortement dégradé. En effet plusieurs perturbations majeures agissent sur les peuplements piscicoles dont : la rupture de la continuité écologique, une qualité de l'eau moyenne à mauvaise, une qualité hydromorphologique altérée (ouvrages, recalibrages anciens...) et des problèmes d'étiage sévère. Ainsi l'Eau bourde connaît une homogénéisation de ces écoulements favorisant le colmatage du substrat, le réchauffement des eaux...perturbant le cycle biologique des espèces d'eaux vives attendues sur ce cours d'eau comme la vandoise rostrée, le chabot fluviatile, le vairon de la Garonne, les lamproies de planer ou migratrices...

Ces éléments sont de plus confirmés par l'étude de l'état de santé des poissons réalisée par la Fédération en 2019 qui montre un état préoccupant que ce soit à l'échelle des peuplements ou des populations de poissons sur l'Eau Bourde avec principalement des lésions hémorragiques et congestives, les absences d'organe et les nécroses. De plus les analyses toxicologiques réalisées en complément sur les muscles et foies de certaines espèces mettent en évidence une contamination par les métaux.

L'occupation du sol majoritairement de type urbain sur ce bassin versant (25%), est une des causes de la dégradation de l'état des peuplements piscicoles. En effet les zones urbaines entraînent notamment une imperméabilisation importante des milieux modifiant profondément le cycle de l'eau avec :

- Un apport important et direct des eaux pluviales dans l'Eau Bourde (sans infiltration dans la terre, faisant varier brutalement le débit du cours d'eau et la concentration en matière en suspension),
- et avec elles les éléments polluants issus des routes, des habitations...



La multiplication et l'accroissement des zones urbaines et des activités impactant le cycle de l'eau sur l'Eau Bourde est donc un frein à l'amélioration de la qualité de l'eau, au maintien des milieux naturels et donc in fine de l'état des peuplements piscicoles.

Ainsi la vidange des eaux chaudes et potentiellement polluées des bassins du Surf Park de **Canéjan**, et un volume conséquent apporté de manière directe à l'Eau bourde (sans bassin de décantation), pourrait représenter un impact supplémentaire non négligeable.

Muni d'un réseau de suivi de la qualité écologique de l'Eau Bourde (suivi thermique et de l'état structurel et de santé de la faune piscicole), nous envisageons en complément de notre station de suivi thermique suivi depuis 2023, et située à l'amont direct du projet, d'en installer une supplémentaire dès 2026 à l'**aval** direct du Surf Park.

La Fédération restera vigilante quant aux conséquences de cette activité sur le milieu et la faune aquatique.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Daniel BOURDIE,
Président Fédéral

Copie : AAPPMA PECHEURS DE L'EAU BOURDE